

République Française  
 Département de la Nièvre  
 Arrondissement de Cosne-Cours-sur-Loire  
 Commune de Cosne-Cours-sur-Loire

Date de la convocation : 02/12/2022  
 Date d'affichage : 02/12/2022  
 Nombre de membres afférents au  
 conseil municipal : 29

**Extrait du registre des délibérations de la Commune de Cosne-Cours-sur-Loire  
 Séance du 8 décembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le huit décembre à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de Cosne-Cours-sur-Loire, régulièrement convoqué, s'est réuni au Palais de Loire, salle du Belvédère, Rue du Général de Gaulle, sous la présidence de M. Daniel GILLONNIER, maire,

Etaient présents : Daniel GILLONNIER, Gilbert LIENHARD, Martine LEROY, Béatrice BOULOGNE, Yannis BONNET, Stéphanie OUVRY, Jean-Pierre MARASI, Christine GUIBLIN, Nadine BREUZET, Patrick PONSONNAILLE, Alain DEDISSE, Frédéric CASSERA, Denis REBY, Corinne COLONEL, Alexandre BLANDIN, Florence GUILLAUME, Carole TABBAGH-GRUAU, Michel VENEAU, Sylvie REBOULEAU, Lucie LECLERC, Alexandre BOUCHER-BAUDARD, Hicham BOUJLILAT,

Absents ayant donné procuration : Michel RENAUD à Gilbert LIENHARD, Annie MILLIARD à Martine LEROY, Frédéric GABEZ à Stéphanie OUVRY, Pauline PABIOT à Daniel GILLONNIER, Isabelle DENIS à Hicham BOUJLILAT, Martine BOREL à Béatrice BOULOGNE, Pascale QUILLIER à Michel VENEAU,

Effectifs	22
Nombre de votants	29
Votes « Pour »	29
Votes « Contre »	0
Abstentions	0
Procurations	7

Secrétaire de séance : Frédéric CASSERA.

**Objet de la délibération : Rapport annuel du SIAEP sur le prix et la qualité de service de distribution d'eau potable exercice 2021**

Conformément aux dispositions de la loi du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement et de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le S.I.A.E.P. de Cosne-Cours-sur-Loire établit chaque année son rapport annuel sur le prix et la qualité du service de distribution d'eau potable.

Un exemplaire de ce rapport est transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

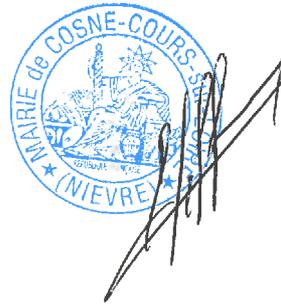
Le rapport pour l'exercice 2021 a été présenté au Comité Syndical et adopté par son assemblée délibérante.

**LE CONSEIL MUNICIPAL :**

- **PREND ACTE** du rapport établi par le S.I.A.E.P. au titre de l'exercice 2021.

Unanimité.

Pour extrait conforme :  
Le Maire,



## Rapport annuel 2021

**S.I.A.E.P. de la REGION DE COSNE SUR LOIRE**

# Prix & Qualité

*service de l'eau potable*

## DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2021 présenté conformément à l'article L2224-5 du Code général des collectivités territoriales.

# SOMMAIRE

## 1-CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC

◆ Organisation administrative du service .....	3
◆ Exploitation du service.....	3
◆ Prestations assurées dans le cadre du service.....	3
◆ Conventions d'import ou d'export .....	3
◆ Ressources en eau.....	4
◆ Nombre d'abonnements.....	5
◆ Volumes mis en distribution et vendus .....	5
◆ Longueur du réseau .....	6

## 2- TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC

◆ Fixation des tarifs en vigueur .....	6
◆ Prix du service de l'eau potable .....	6
◆ Le prix de l'eau tarifs hors redevance de pollution domestique .....	7
◆ Evolution des composantes du tarif depuis 2006.....	8
◆ Le prix de l'eau pour toutes les communes.....	8
◆ Recettes d'exploitation .....	9

## 3- INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE

◆ Qualité de l'eau .....	10
◆ Protection des ressources en eau.....	10
◆ Connaissance et gestion patrimoniale du réseau.....	10
◆ Performance du réseau.....	11
◆ Renouvellement des réseaux.....	12

## 4- INVESTISSEMENT

◆ Travaux engagés au cours de l'exercice.....	13
◆ Etat de la dette.....	13

## 1- Caractérisation technique du service public de l'eau potable

### ◆ Organisation administrative du service

Le SIAEP de la région de Cosne Sur Loire regroupe les communes d'Annay, Cosne Cours-sur-Loire, la Celle-sur-Loire, Neuvy-sur-Loire, Pougny, Saint-Loup et Saint-Père.

### ◆ Exploitation du service

Le service est exploité en affermage. Le délégataire est la société VEOLIA EAU en vertu d'un contrat ayant pris effet le 1<sup>er</sup> juillet 2013 pour une durée de 8 ans.

### ◆ Prestations assurées dans le cadre du service

Les prestations confiées à la société VEOLIA Eau sont les suivantes :

<b>Gestion de service</b>	Application du règlement de service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs.
<b>Gestion des abonnés</b>	Accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
<b>Mise en service</b>	Des branchements
<b>Entretien</b>	Des branchements, des canalisations, des canalisations < 6m, des captages, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des forages, des ouvrages de traitement, du génie civil
<b>Renouvellement</b>	Des accessoires hydrauliques, des branchements, des canalisations < 6m, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des équipements informatiques

La Collectivité prend en charge :

<b>Renouvellement</b>	Des canalisations, des captages, des forages, des ouvrages de traitement, du génie civil
<b>Prestations particulières</b>	Entretien des points de distribution publics

### ◆ Conventions d'import ou d'export

Convention	Cocontractant
Accord non formalisé d'export permanent	SIAEP DE LA PUISAYE
Convention d'import permanent	COSNE COURS SUR LOIRE
Convention de fourniture d'eau en gros	COMMUNE DE MYENNES

## ◆ Ressources en eau

### Points de prélèvements

Ouvrage	Débit nominal (m <sup>3</sup> /h)	Prélèvement 2020	Prélèvement 2021	Variation 2020/2021
Puits de Cadoux La Celle sur Loire Prélèvement en nappe souterraine	70	195 146 m <sup>3</sup>	185 938 m <sup>3</sup>	↘ 4,7 %

### Importations d'eau

Import depuis	Importé en 2020	Importé en 2021
Cosne Cours sur Loire	349 406 m <sup>3</sup>	338 465 m <sup>3</sup>

### Volumes produits

Ouvrage	Capacité de production (m <sup>3</sup> /j)	Production 2020 (m <sup>3</sup> )	Production 2021 (m <sup>3</sup> )	Variation 2020/2021
Puits de Cadoux La Celle sur Loire Prélèvement en nappe souterraine	916	192 322	185 265	↘ 3,7 %

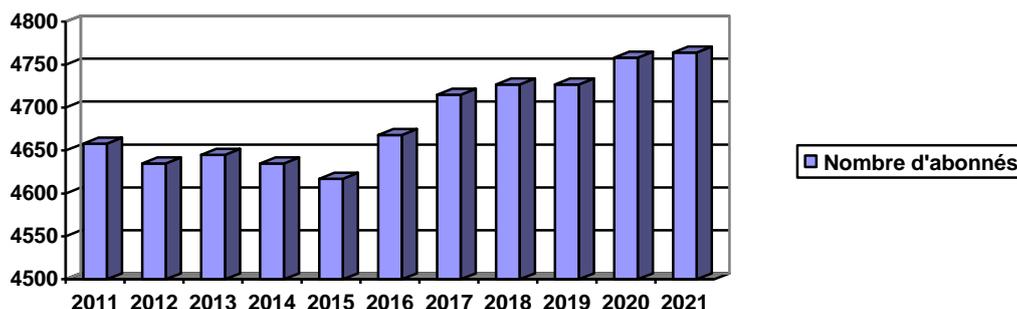
### Total des volumes d'eau potable

Total des ressources	2020	2021	Variation 2020/2021
Ressources propres	192 322	185 265	↘ 3,7 %
Importations	349 406	338 465	↘ 3,1 %
<b>Total général</b>	<b>541 728</b>	<b>523 730</b>	<b>↘ 3,3 %</b>

◆ **Nombre d'abonnements**

Abonnements	2020	2021	Variation 2020/2021
Abonnements domestiques	4 758	4 764	↗ 0,12 %
Abonnements non domestiques			-
<b>Total</b>	<b>4 758</b>	<b>4 764</b>	<b>↗ 0,12 %</b>

Evolution du nombre total d'abonnements



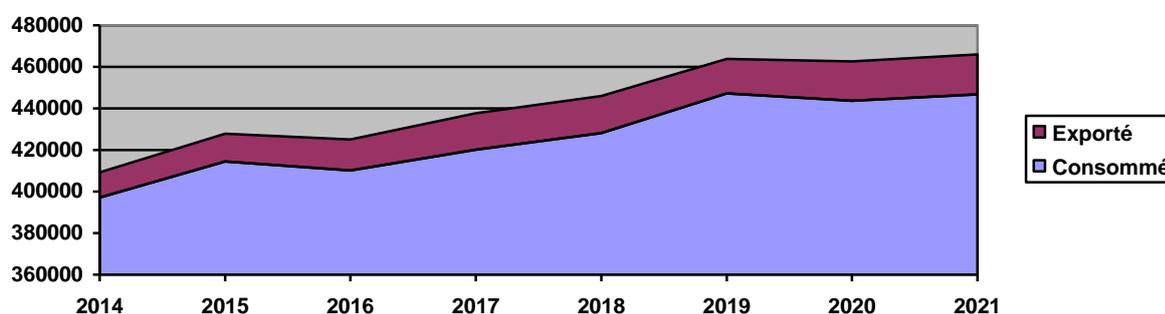
◆ **Volumes mis en distribution et vendus**

Volumes en m3	2020	2021	Variation 2020/2021
Volume produit	192 322	185 265	↘ 3,7 %
Volume importé	349 406	338 465	↘ 3,1 %
Volume exporté	18 978	19 223	↗ 1,2 %
<b>Volume mis en distribution</b>	<b>522 750</b>	<b>504 507</b>	<b>↘ 3,5 %</b>
Volume vendu aux abonnés domestiques	426 353	415 427	↘ 2,6 %
Volume vendu aux abonnés non domestiques			
<b>Volume total vendu</b>	<b>445 331</b>	<b>437 504</b>	<b>↘ 1,8%</b>

La consommation moyenne par abonnement domestique est de 89,61 m<sup>3</sup> par an en 2021, elle était de 89,45 m<sup>3</sup> en 2020.

Exportation d'eau	2020 (m <sup>3</sup> )	2021(m <sup>3</sup> )
SIAEP DE LA PUISAYE	18 978	19 223
<b>Volume total exporté</b>	<b>18 978</b>	<b>19 223</b>

Evolution des volumes vendus aux abonnés et exportés en m<sup>3</sup>



◆ **Longueur du réseau**

	2020	2021	Variation
Linéaire du réseau hors branchement en Km	271,00	271,00	0.00 %

**2- Tarification et recettes du service public de l'eau potable :**

◆ **Fixation des tarifs en vigueur**

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.  
 Les délibérations qui ont fixé les tarifs en vigueur sont les suivantes :

Numéro de la délibération	Date de la délibération	Objet
2019/09/002	24/09/2019	Tarifs de vente d'eau année 2020
2020/09/002	29/09/2020	Tarifs de vente d'eau année 2021
2021/09/002	27/09/2021	Tarifs de vente d'eau année 2022

Les tarifs concernant la part de la société VEOLIA EAU sont fixés par le contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient défini au contrat.

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujetti à la TVA.

◆ **Prix du service de l'eau potable**

Le prix du service comprend :

- une partie fixe ou abonnement
- une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable.

Les abonnements sont payables d'avance semestriellement.

Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé. Les facturations intermédiaires sont basées sur une consommation estimée.

**Redevance pollution domestique**

La redevance de pollution domestique est reversée à l'agence de l'eau. Son montant en € par m<sup>3</sup>, est calculé chaque année par l'agence de l'eau.

Elle est unique sur l'ensemble du service : 0,23 €

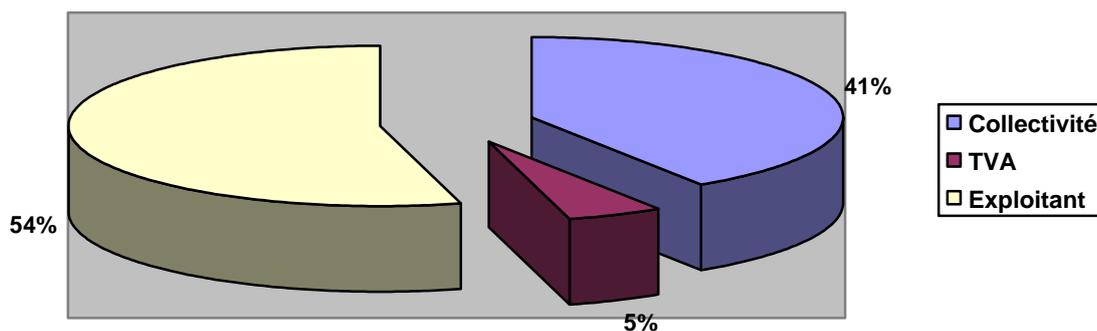
## ◆ Tarif hors redevance de pollution domestique

	Désignation	01/01/2021	01/01/2022	Variation 2021/2022
<b>Part de l'exploitant</b>				
Part fixe (€HT/an)	abonnement	48,20	50,55	↗ 4,876 %
Part proportionnelle (€HT/m <sup>3</sup> )	consommation	0,8462	0,8875	↗ 4,881 %
<b>Part de la collectivité</b>				
Part fixe (€HT/an)	abonnement	17,36	17,36	0 %
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> ) (tranches en m <sup>3</sup> /an)	0 à 120 m <sup>3</sup>	0,74	0,70	↘ 5,405 %
	121 à 500 m <sup>3</sup>	0,62	0,66	↗ 6,452 %
	+ de 500 m <sup>3</sup>	0,50	0,50	0 %
<b>Redevances et taxes</b>	TVA	5,5 %	5,5 %	0 %

### Composantes de la facture d'un usager de 120 m<sup>3</sup>

	1 <sup>er</sup> janvier 2021	1 <sup>er</sup> janvier 2022	Variation 2021/2022
Exploitant	149,74 €	157,05 €	↗ 4,882 %
Collectivité	106,16 €	101,36 €	↘ 4,521 %
TVA	14,07 €	14,21 €	↗ 0,995 %
<b>Total € TTC</b>	<b>269,97 €</b>	<b>272,62 €</b>	<b>↗ 0,982 %</b>

Prix théorique du m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> : 2,27 €/m<sup>3</sup>



## ◆ Evolution des composantes du tarif depuis 2014

Composantes de la facture d'un usager consommant 120 m<sup>3</sup> (valeur au 1<sup>er</sup> janvier hors TVA et redevance pollution)

Année	Exploitant	Collectivité en €	Tiers en €	Total hors TVA en €
2014	139,91	105,36	0,00	245,27
2015	139,91	105,36	0,00	245,27
2016	142,03	105,36	0,00	247,39
2017	142,00	105,36	0,00	247,36
2018	142,99	105,36	0,00	248,35
2019	147,16	106,16	0,00	253,32
2020	149,82	106,16	0,00	255,98
2021	149,74	106,16	0,00	255,90
2022	157,05	101,36	0,00	258,41

## ◆ Prix de l'eau pour toutes les communes

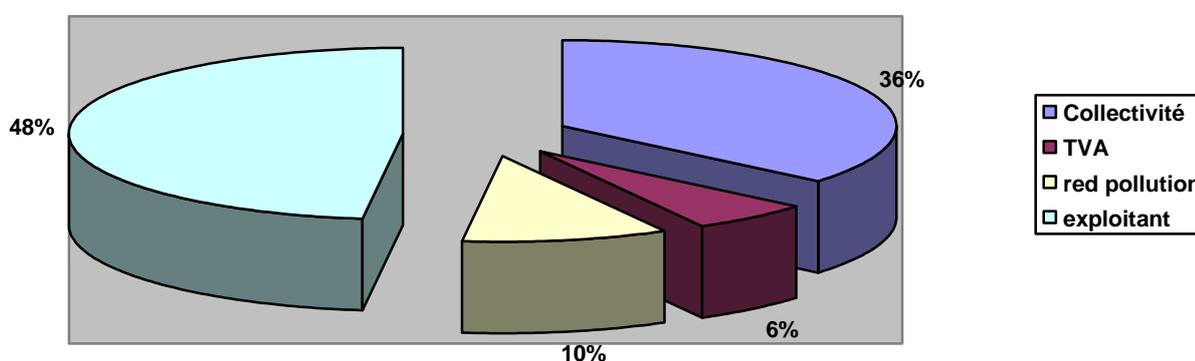
	Désignation	01/01/2021	01/01/2022	Variation 2021/2022
<b>Part de l'exploitant</b>				
Part fixe (€HT/an)	abonnement	48,20	50,55	↗ 4,876%
Part proportionnelle (€HT/m <sup>3</sup> )	consommation	0.8462	0,8875	↗ 4,881 %
<b>Part de la collectivité</b>				
Part fixe (€HT/an)	abonnement	17,36	17,36	0 %
Part proportionnelle (€ HT/an)	0 à 120 m <sup>3</sup>	0,74	0,70	↘ 5,405 %
	121 à 500 m <sup>3</sup>	0,62	0,66	↗ 6,452 %
	+ de 500 m <sup>3</sup>	0,50	0,50	0 %
<b>Redevances et taxes</b>	Redevance pollution	0,23	0,23	0 %
	TVA	5,5 %	5,5 %	-

Composantes de la facture d'un usager de 120 m<sup>3</sup>

	1 <sup>er</sup> janvier 2021	1 <sup>er</sup> janvier 2022	Variation 2021/2022
Exploitant	149,74 €	157,05 €	↗ 4,882%
Collectivité	106,16 €	101,36 €	↘ 4,521 %
Red. Pollution domestique	27,60 €	27,60 €	0 %
TVA	15,59 €	15,73 €	↗ 0,898 %
<b>Total € TTC</b>	<b>299,09</b>	<b>301,74</b>	<b>↗ 0,886 %</b>

Prix théorique du m<sup>3</sup> pour un usager consommant 120 m<sup>3</sup> : 2,51 €/m<sup>3</sup>

## Répartition au 1<sup>er</sup> janvier 2022



◆ **Recettes d'exploitation**

*Recettes de la collectivité*

	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>Variation 2020/2021</b>
Recettes de vente d'eau domestiques	383 261,62 €	359 748,99 €	↘ 6,135%
<b>Total recettes de ventes d'eau</b>	<b>383 261,62 €</b>	<b>359 748,99 €</b>	<b>↘ 6,135%</b>

*Recettes de l'exploitant*

	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>Variation 2020/2021</b>
Recettes de vente d'eau domestiques	587 705,00 €	600 987,00 €	↗ 2,26 %
Dont Régularisation des ventes d'eau (+/-)	- 7 228,00 €	8 925,00 €	-
Régularisation des volumes exportés (+/-)	14 647,00 €	15 870,00 €	↗ 8,35 %
<b>Total recettes de ventes d'eau</b>	<b>602 352,00 €</b>	<b>616 857,00 €</b>	<b>↗ 2,41 %</b>

<b>Autres recettes</b>			
Recettes liés aux travaux	24 207,00 €	27 696,00 €	↗ 14,41 %
Autres recettes	19 197,00 €	20 348,00 €	↗ 6,00 %
<b>Total des recettes</b>	<b>645 756,00 €</b>	<b>664 901,00 €</b>	<b>↗ 2,96 %</b>

**3- Indicateurs de performance du service de l'eau potable :**

◆ **Qualité de l'eau**

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D1321-103 du Code de la santé publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS. Parallèlement l'exploitant vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

**Résultats du contrôle réglementaire**

	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non conformes	% de conformité	Paramètres non conformes
Conformité bactériologique	31	0	100 %	0
Conformité physico-chimique	13	0	100 %	0

◆ **Protection des ressources en eau**

**Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau.**

<b>Valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource</b>
Calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable
<b>80 %</b>

♦ **Connaissance et gestion patrimoniale du réseau**

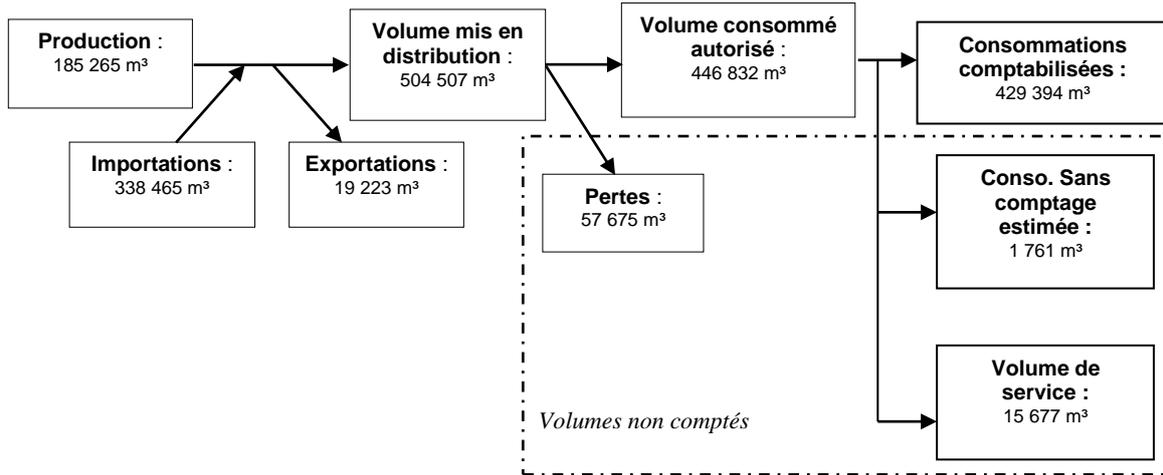
**Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau** (les grands ouvrages ne sont pas pris en compte pour le calcul de cet indice défini par l'arrêté du 2 mai 2007).

	nombre de points	Valeur	points potentiels
<b>PARTIE A : PLAN DES RESEAUX</b> (15 points)			
VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.237 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
<b>PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX</b> (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions <sup>(1)</sup>	Oui	15
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)		Oui	
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		98,9 %	
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions <sup>(2)</sup>	80 %	13
<b>PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX</b> (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.248 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.249 - Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
<b>TOTAL</b>	<b>120</b>	-	<b>108</b>

(1) L'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) L'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

◆ Performance du réseau

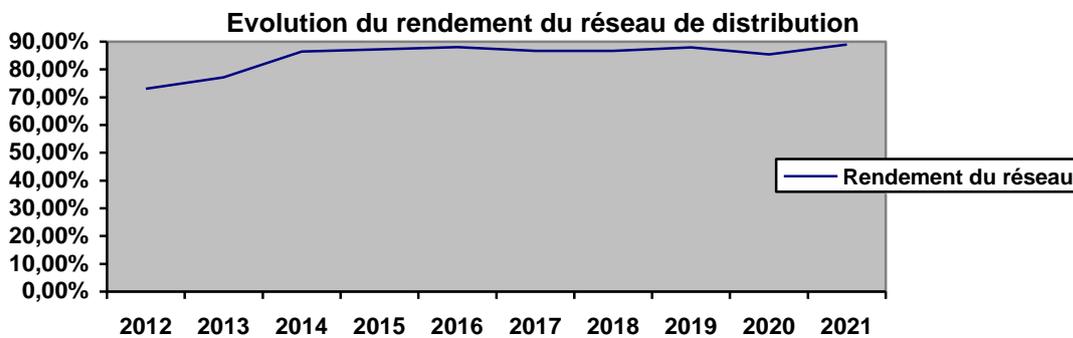


Les consommations sans comptage (en particulier incendie) sont évaluées à 1 761 m<sup>3</sup>.  
 Les volumes de service (vidange, purges, lavages de réservoirs, ...) sont évalués à 15 677 m<sup>3</sup>.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- **Rendement du réseau de distribution** = (consommations comptabilisées + exportations + estimation consommations sans comptage + volume de service) / (volume produit + importations)

	2017	2018	2019	2020	2021
Rendement du réseau de distribution	86,7 %	86,7 %	87,9 %	85,4 %	89 %



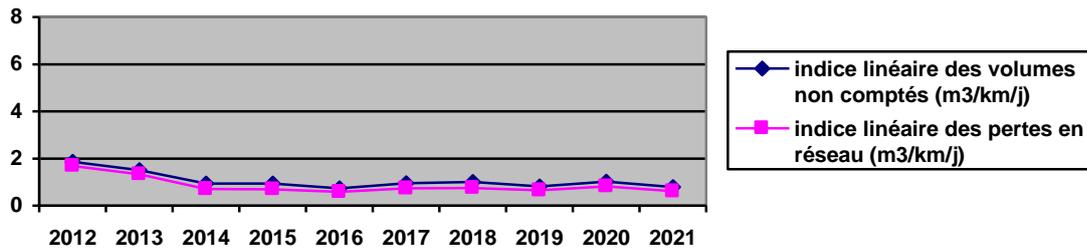
- **Indice des volumes non comptés** = (estimation consommations sans comptage + volume de service + pertes) / longueur du réseau hors branchements

	2017	2018	2019	2020	2021
Indice linéaire des volumes non comptés (m <sup>3</sup> /km/j)	0,95	1,01	0,82	1,02	0,79

- **Indice linéaire de pertes en réseau** = pertes / longueur du réseau hors branchements

	2017	2018	2019	2020	2021
Indice linéaire de pertes en réseau (m <sup>3</sup> /km/j)	0,73	0,75	0,65	0,82	0,61

## Evolution des indices linéaires



- **Indice linéaire de consommation** = (consommations comptabilisées + exportations + estimation consommations sans comptage + volume de service) / (365\*longueur du réseau hors branchement)

	2017	2018	2019	2020	2021
Indice linéaire de consommation (m <sup>3</sup> /km/j)	4,76	4,89	4,71	4,78	4,91

### ◆ Renouvellement des réseaux

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Linéaire de canalisations renouvelées en Km	3,185	5,751	6,770	0,500	1,025	0,070

Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

**Taux moyen de renouvellement des réseaux : 1,04 %** (moyenne annuelle en pourcentage du linéaire des réseaux renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau.

$$\text{taux moyen de renouvellement des réseaux} = \frac{L_N + L_{N-1} + L_{N-2} + L_{N-3} + L_{N-4}}{5 * \text{linéaire du réseau de desserte}} * 100$$

## 4-Investissement :

### ◆ Travaux engagés au cours de l'exercice

- AMO Renouvellement contrat DSP : 8 978,40 € TTC (marché ALTEREO)
- Renouvellement des branchements rue du Port à Neuvy : 28 418,40 € TTC (facture VEOLIA)
- Chloration réservoir des Javances : 10 938,00 € TTC (facture VEOLIA)
- Extension route des Brocs La Celle sur Loire : 10 357,20 € TTC (facture VEOLIA)
- Réfection enrobé route du tacot Saint Loup : 1 176,00 € TTC (facture VEOLIA)
- Connexion avec la commune de Myennes : 31 980,00 € TTC (solde facture TP AMOGNES + facture VEOLIA)

### ◆ Branchements en plomb

Plus de branchements en plomb sur le SIAEP.

### ◆ Etat de la dette

Le syndicat n'a plus d'emprunt en cours.